

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC  
N° 2025 – TEMP 53**

Demande présentée le : 12 mai 2025  
Par : SOGETREL pour le compte de Bouygues Télécom  
Adresse : 5 place Saint Léon à NANCY (54)  
Au bénéfice de : client  
Adresse : 6 rue d'Ablemont à JUZIERS (78820)

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,  
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

**ARRETE**

**Article 1 :** La société SOGETREL est autorisée à occuper le domaine public avec un véhicule nacelle rue d'Ablemont à JUZIERS afin de raccorder un câble en aérien :

**le mardi 20 mai 2025 entre 15 et 19 heures 00.**

**Article 2 :** Cette livraison nécessitera :

- Signalisation à la charge des demandeurs.
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

**Article 3.** La société SOGETREL est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

**Article 4.** Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 14 mai 2025

Le maire, Ketty VARIN

